

Discours des vœux de Gilles Ménard, Maire de Granville, aux Granvillais

Janvier 2023

Bonsoir à toutes et tous,

C'est un véritable plaisir pour moi et l'ensemble des élus de vous retrouver à l'occasion de cette cérémonie des vœux.

En ce début d'année, je vous souhaite au nom du conseil municipal, une bonne et heureuse année, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui n'ont pu être présents ce soir.

J'ai bien évidemment une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie, qui souffrent, qui sont dans la solitude, pour celles et ceux qui sont dans la précarité. Je leur adresse une pensée particulière et forme le vœu que 2023 leur apporte courage, réconfort et espérance.

L'année que nous venons de traverser a été une nouvelle fois particulière. Après la crise sanitaire, elle a été marquée par une situation géopolitique instable et préoccupante avec les événements en Ukraine. Nous ne savons que trop bien comment droits de l'homme et libertés peuvent être balayés par les délires nationalistes et les folles obsessions de puissance.

Dans un bel élan de solidarité, notre ville s'est mobilisée pour venir en aide aux Ukrainiens, comme les autres villes de notre territoire, et accueillir des réfugiés dans les meilleures conditions possibles. Que soient vivement remerciés les associations locales et les habitants qui ont participé aux opérations de collectes coorganisées par la ville, les structures associatives qui ont facilité l'accueil des réfugiés et celles et ceux qui ont été jusqu'à proposer un logement.

Cette guerre dure et la Ville de Granville s'est organisée pour être capable d'assumer dans le temps les actions solidaires qu'elle a impulsées avec ses partenaires. Cette guerre n'est malheureusement pas la seule. Soyons attentifs aux souffrances de nos contemporains.

En septembre dernier, le conseil de l'Europe a décerné à notre ville sa Plaque d'Honneur.

Elle marque sa reconnaissance des efforts déployés par Granville, ses associations de jumelage et établissements scolaires, particulièrement le collège André Malraux, pour « propager l'unité Européenne ».

Granville a reçu cette distinction avec 3 autres villes du continent européen : Wadersloh en Allemagne, Minsk Mazowiecki en Pologne et Kiev, capitale de l'Ukraine. Tout un symbole !

Le contexte international très compliqué est venu perturber la vie quotidienne de nos concitoyens qui doivent faire face à une baisse de leur pouvoir d'achat du fait d'une inflation inédite conjuguée à une raréfaction de l'énergie dont le coût a explosé.

Les leviers d'action d'une commune sont limités pour répondre à la problématique du pouvoir d'achat mais nous sommes intervenus dans les domaines de la santé et de la mobilité pour agir vite.

Après avoir mis en place une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins au plus grand nombre en 2021, nous avons institué une aide à l'achat de vélos en fonction du quotient familial en 2022.

Celle-ci a déjà permis à 192 Granvillais d'obtenir une aide financière moyenne de 348 €. Nous avons pu constater que les 67 000 euros versés par la ville aux habitants dans le cadre de ce dispositif ont été bénéfiques à l'économie locale car plus de 90 % des vélos achetés l'ont été sur notre territoire.

Tout comme la gratuité du transport NEVA que nous avons mise en place avant le transfert de la compétence mobilité à la communauté de communes, ces mesures visent à redonner du pouvoir d'achat aux habitants.

La santé, et plus particulièrement celle gérée par le service public, reste l'une de nos préoccupations même si les décisions sont des prérogatives de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé.

En tant que maire et président du conseil de surveillance du centre hospitalier Avranches Granville, je peux vous affirmer que nous agissons en étroite collaboration avec Joanny Allombert, Directeur du CHAG, Loïc Mignot, Président de la Commission médicale d'établissement, et leurs équipes pour développer les offres même si ce n'est pas toujours simple.

Le CHAG a dû en effet pour la énième fois actionner son plan blanc mi-décembre suite à une saturation des services.

Il y a un an, le directeur général de l'ARS venait sur les sites d'Avranches et de Granville avec le Vice-Président de la région annoncer près de 40 millions de financements pour les projets immobiliers des 2 sites dans le cadre du plan SEGUR.

Aujourd'hui, nous sommes toujours en attente du feu vert pour démarrer ce plan d'investissement dont la maquette financière sera présentée le 17 janvier prochain à l'ARS.

Le site de Granville a besoin d'être remis aux normes. Des travaux d'amélioration de sa performance énergétique et de modernisation de ses services d'hospitalisation sont nécessaires pour répondre à ses missions d'aujourd'hui.

Le Court Séjour Gériatrique actuellement en travaux verra sa capacité d'accueil passer de 10 à 30 lits.

Suivront les travaux de réaménagement du service de soins de suite qui intégreront un espace de rééducation et d'ergothérapie.

Le service de Médecine polyvalente de 30 lits et l'unité de Soins palliatifs de 11 lits doivent aussi bénéficier de travaux de rénovation.

Si l'investissement lié au plan SEGUR est en cours de finalisation, il faut souligner que le service des urgences de Granville a lui bénéficié

en 2022 de travaux importants qui permettent d'améliorer les conditions d'accueil et de surveillance des patients.

Les difficultés conjoncturelles et structurelles qui touchent notre hôpital local ne doivent pas entraver d'autres projets.

L'IRM qui sera prochainement installée au rez-de-chaussée devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2023.

Aussi, Le Normandy prévoit de s'étendre sur le site de l'hôpital. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale sur les évolutions des deux centres du groupe LNA installés à Granville. La ville fera tout pour que cette extension aboutisse car elle créera de l'emploi sur le territoire et répondra à une amélioration de l'accueil et de l'hébergement des patients en synergie avec notre hôpital local.

2023 devrait être aussi l'année où l'ARS se positionnera sur l'implantation d'un centre de dialyse dans notre ville si ce projet est intégré dans son nouveau schéma territorial de santé.

Lorsque nous avons été élus, le pôle santé du port dont l'immeuble appartient à la ville présentait un déficit structurel chronique.

Avec les praticiens présents sur le site, nous avons tout mis en œuvre pour que l'occupation du pôle santé soit optimisée.

Après maintes et maintes démarches, de multiples contacts, nous avons eu l'opportunité d'accueillir un cardiologue, une consultation de dialyse par l'AUB et, demain, un ortho dentiste s'installera.

Remplir ce pôle santé était notre mission.

L'aménagement du centre-ville est aussi l'une des actions importantes de notre mandature mais il est hors de question d'attaquer des travaux tous azimuts.

La mise en œuvre de la totalité du plan guide représenterait plus de 100 millions d'euros de dépenses d'investissement, inenvisageable

pour la ville dont la dette doit être maîtrisée. A ce sujet, nous avons continué le désendettement de la ville à hauteur de 14 % puisque l'encours de prêts a baissé de 2,4 millions d'euros depuis notre élection.

La dette n'est pas un problème mais peut vite le devenir si son augmentation n'est pas maîtrisée. La capacité d'investissement annuelle du budget principal de la ville doit en moyenne osciller entre 5 et 6 millions d'euros et cette trajectoire sera respectée d'ici la fin de la mandature.

Cette gestion rigoureuse nous laisse des perspectives d'investissements pour l'avenir mais dans un cadre extrêmement contenu dans cette période de crises successives.

Notre priorité d'aménagement du centre-ville concerne l'hyper centre : c'est-à-dire le secteur du cours Jonville.

En 2021, nous avons au cours de l'été entrepris une démarche de concertation avec les habitants pour connaître leurs sentiments sur les aménagements du centre-ville. Plus de 1000 personnes avaient répondu. La volonté des habitants nous conforte sur ce que nous pouvons faire : les habitants ne veulent pas de réaménagement en profondeur mais un centre-ville simplement rénové plus doux, plus accueillant et plus végétalisé.

Au sujet de la concertation, 2022 a été l'année durant laquelle nous avons installé les premières assemblées de quartier. Conformément à nos engagements de campagne, la mise en place des budgets participatifs marquera 2023.

En 2023, la concertation sur le projet portuaire débutée l'année dernière se poursuivra. Les débats qui seront organisés par les porteurs du projet doivent pouvoir le faire évoluer si cela est nécessaire car seul le consensus marquera son acceptabilité. Le département ayant revu l'aménagement de la rue des Isles, la ville entend être dans une position constructive. Elle réaffirme toutefois que, conformément

aux engagements du département, l'aménagement de la rue des Isles ne se fera que si l'extension portuaire se réalise; les 2 projets étant indissociables.

Le territoire Granvillais est encore le territoire du département où le chômage est structurellement le plus important même si les choses vont beaucoup mieux.

2022 a été l'année du début de construction de la seconde usine d'Aptar Stelmi avec 300 nouveaux emplois créés à court terme.

Développer les activités économiques est une priorité partagée avec le Président de Granville Terre et Mer.

Ces créations d'emplois devraient permettre à notre territoire de s'approcher du plein emploi si et seulement si un véritable plan de formation personnalisé est entrepris vers un public en difficulté d'insertion professionnelle et si, nous, collectivités, sommes en capacité de mener une politique qui favorise l'accès au logement des jeunes et des actifs.

Avec la santé, le volet logement est notre priorité du mandat.

Nous avons travaillé en 2022 sur la reconversion du site de l'ancien groupe scolaire Jean Macé. Ce site sera entièrement dédié à la construction de logements locatifs et à l'accession à la propriété avec 80 logements en collectif, semi collectif et individuel. 40 % d'entre eux seront soit en logements sociaux portés par le bailleur La rance, soit à prix maîtrisé pour l'accession à la propriété.

Ce projet vient compléter ceux d'autres bailleurs sociaux comme celui de la SA HLM Coutances-Granville qui s'apprête à construire 35 logements sur le site de l'ancienne maison de retraite du Lude.

Nous avons également confié à la SA HLM Coutances-Granville-la réhabilitation des étages de Bazeilles aujourd'hui désaffectés afin qu'y soient créés 14 logements de type grands T2.

Ces appartements, habitables à l'automne 2024, permettront de fluidifier l'occupation des Foyers des jeunes travailleurs en apportant une nouvelle offre destinée aux jeunes actifs.

Le projet de résidence inclusive à la place de l'ancienne maison de la petite enfance de la rue de Saussey avance. Avec le soutien de nos partenaires, le département, la MSA, et l'AGAPEI, nous avons délégué à l'organisme d'intérêt général Manche Habitat la construction de 65 logements dont une trentaine affectée aux seniors en autonomie.

Ce projet se veut innovant avec des espaces communs destinés à tous les habitants du site dont une salle de sport et un local bricolage ainsi que des jardins partagés.

Le choix de l'architecte a été fait en novembre dernier. Estimé à presque 17 millions d'euros, cette résidence inclusive sera vertueuse en terme de conception énergétique.

Granville sera l'une des premières villes de France à disposer d'une structure intergénérationnelle avec une mini crèche à destination des professionnels rencontrant des difficultés à faire garder leur enfant en raison des horaires atypiques de leur activité.

Cette offre d'habitat aura la particularité de bénéficier de la présence d'animateurs qui auront pour mission d'accompagner les seniors dans leurs activités et de favoriser le lien social entre l'ensemble des locataires de la résidence et les habitants du quartier. Cette animation assurée par des professionnels de la Ville en lien avec l'équipe des Herbiers sera financée par La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et le Département de la Manche à hauteur de 150 000 euros par an pendant 7 ans.

2023 sera l'année où se dessinera de manière très concrète la réhabilitation de l'église Saint-Paul. Je souhaite enfin clore la polémique politicienne apparue après la fin des relations avec la fondation et les investisseurs Espagnols.

Je déplore que certains aient agité le drapeau de la Fake News en faisant passer des faits pour des ragots. Le faste et le clinquant ne sont pas les leitmotifs de la majorité. Nous ne sommes pas du genre à être aveuglés par les lumières de ce qui était un soi-disant projet ambitieux au point d'en oublier des règles élémentaires. Ma responsabilité de maire était et reste de ne pas faire prendre de risques irréfléchis à la collectivité.

La municipalité a donc souhaité définitivement tourner la page.

Un marché public a été lancé en 2021 sur la faisabilité technique, juridique et financière de la réhabilitation de l'église. C'est un dossier complexe car au-delà des enjeux financiers et de la recherche de partenaires, les exploitations du site doivent faire l'objet de portages juridiques spécifiques, la ville souhaitant in fine garder la main sur l'édifice.

Nous savions dès les conclusions de la tranche ferme de l'étude que l'estimation des travaux de mise en sécurité de l'église s'élevait à 5 M€ HT. Avant de les réaliser, il nous faut savoir quelles activités pérennes pourraient être affectées dans le bâtiment.

En 2022, divers points d'étapes liés à l'étude menée par le groupement ISATIS ont été réalisés avec notamment la Caisse des Dépôts et Consignation qui, via sa filiale La Banque des Territoires, sera le partenaire de la ville dans ce projet.

Nous avons depuis quelques mois une vision spatiale du projet qui sera composé en 2 volumes :

- L'église en tant que telle qui dans différents espaces recevra des activités culturelles avec une scène musicale, des lieux d'exposition, une partie bistronomique, des lieux de débats voire

aussi des ateliers - boutiques d'artisans d'arts ouverts à l'extérieur.

- Le dôme, véritable point culminant de l'édifice aura une fonction panoramique,
- Le second volume devrait être un lieu d'hébergement à usage touristique à la place de l'ancienne chapelle qui sera démolie.

Cet avant-projet sera très prochainement présenté aux Granvillais.

2022 a été la première année de plein exercice de la compétence mobilité par Granville Terre et Mer. Nous sommes heureux et très fiers, qu'enfin, notre réseau de bus urbain ait été élargi aux communes de Donville, Saint Pair et Yquelon.

2023 marquera encore notre volonté d'une coopération accrue avec notre intercommunalité.

GTM et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ont récemment signé une convention OPAH (Opération programmée de l'amélioration de l'habitat) permettant à des Granvillais propriétaires de logements de bénéficier d'aides financières pour y réaliser des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au vieillissement et/ou au handicap.

En plus de ces aides, la ville a décidé de subventionner les logements vacants remis sur le marché de l'habitat principal et les logements dédiés à la location saisonnière transformés en logements locatifs à l'année.

Les années qui viennent vont être financièrement très contraignantes pour les usagers soumis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les usagers doivent prendre en effet conscience que la taxe d'enfouissement supportée par GTM qui était de 42 euros par tonne en 2021 sera de 62 € en 2025 soit une progression de 48 %. Le traitement des déchets sera de plus en plus cher, d'où

l'impérieuse nécessité de les réduire ! Chaque citoyen doit donc se mobiliser pour atteindre cet objectif.

Le modèle de développement classique sur lequel était basé notre territoire doit changer. Cela ne veut pas dire régresser. Cela veut dire trouver de nouveaux leviers de développement d'attractivité car cette transition sociale et écologique, c'est une source d'opportunité économique.

Je veux ici vous parler de la 4 voies Avranches-Granville qui a fait couler tant d'encre ces derniers mois.

Comme maire : j'appelle le département à conforter l'axe existant, afin d'en améliorer la sécurité et la fluidité.

« Conforter » ne signifie pas relancer un projet de 4 voies supplémentaire. Ce serait ignorer le changement de logique qui opère à l'échelle de toute la France.

Quand allons-nous comprendre que nous sommes dans une situation de dérèglement climatique ?

Quand allons-nous regarder la réalité en face et prendre conscience que notre pays s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 !

Quand allons-nous admettre l'impérieuse nécessité de maintenir des terres agricoles pour nourrir demain nos enfants et petits-enfants ?

Des élus se sont fait élire en promettant une 2x2 voies et d'autres, comme ceux de la majorité, se sont engagés sur d'autres sujets comme la transition écologique et sociale.

Nous avons la chance d'avoir des jeunes entrepreneurs qui, ici sur Granville, créent, montent leurs entreprises, leurs start-ups, innovent, développent de nouveaux produits, de nouveaux services tournés vers l'humain et l'avenir.

Ils ne sont, eux, pas obnubilés par une 4 voies !

Soutenons-les plutôt ensemble de toutes nos forces !

Bâtons nous collectivement pour développer d'autres formes de mobilité comme le ferroviaire. Nous disposons d'infrastructures et pouvons instaurer pour les salariés et les usagers des déplacements réguliers en train inter villes qui concerneraient Avranches, Villedieu, Coutances et Granville. Oui cela est possible car d'autres territoires l'ont fait !

En, 2023 nous continuerons de soutenir les associations et les clubs sportifs qui sont le ciment de la cohésion de notre ville.

Granville a reçu le label ville sportive européenne par l'association ACES Europe le 6 décembre dernier au parlement européen. Cette reconnaissance est extrêmement importante pour notre ville car en intégrant le réseau des villes sportives européennes, elle va bénéficier d'un atout supplémentaire pour développer les échanges et l'économie dite sportive en accueillant pour l'entraînement et des stages divers clubs et structures d'autres villes.

Depuis la rentrée, nous avons ouvert le site de Pierre et Marie Curie pour en faire un lieu à la convergence de plusieurs dimensions : culturelle, sociale, éducative et citoyenne. Un lieu convivial, intergénérationnel, de partages, où les associations sont parties prenantes. Avec le soutien de l'Etat, nous en ferons un lieu de cohésion social où différentes structures comme la Mission Locale y seront logées.

La jeunesse doit être soutenue car une ville qui ne soutient pas et n'accompagne pas ses jeunes n'est pas digne.

Pour cette raison, nous nous sommes engagés en 2022 auprès de l'UNICEF pour promouvoir les droits de l'enfant et développer les parcours socio-éducatifs de qualité dans les différentes structures

communales. Nous agissons pour favoriser l'épanouissement, le respect et l'individualité de chaque enfant en affirmant aussi notre volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.

Alors que les denrées alimentaires ont augmenté de 12 % ces derniers mois au sein de notre cuisine centrale, nous avons délibérément choisi de ne pas répercuter cette hausse auprès des familles les plus modestes dont les enfants déjeunent dans l'une des cantines scolaires publiques.

Pour les jeunes, nous verrons aussi débiter dans les prochains jours les travaux de construction d'un nouveau Skate Park avec un bowl près de l'espace jeunes dans la zone de la cité des sports.

2023 sera culturelle. Après un galop d'essai prometteur l'été dernier, nous pérenniserons les Effets Mer, nouveau rendez-vous culturel dont l'objectif est de permettre à tous d'accéder à la culture en décroissant les quartiers.

Dans les prochaines semaines, les travaux de désamiantage et de déplombage du Logis du roi seront terminés et le travail commencé par l'établissement public foncier de Normandie sur la reconstruction et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire de Granville continuera mais soyons clairs, la temporalité de ce projet ne s'inscrira pas dans le court terme compte-tenu de son ampleur financière.

En 2023, nous réfléchirons avec l'association Présence de Christian Dior à la réhabilitation de l'ancienne maison du gardien du site du jardin Christian Dior pour l'annexer au musée. Les murs de la villa Les Rhumbs, qui a accueilli plus de 63 000 visiteurs en 2022, commencent à être étroits et il est nécessaire de revoir le parcours des visiteurs.

Nous continuerons à rencontrer les habitants dans le cadre du projet « Gens de Granville » qui vise à encourager la culture de la transmission, développer du lien social et créer une œuvre collective de l'écrit.

Granville est une ville pétrie de contrastes. Sa population est partagée en deux blocs avec d'un côté, une population venue s'installer pour profiter du cadre de vie avec des ressources financières suffisantes, et de l'autre, une population plus précaire puisque 47 % des ménages ne sont pas imposables et que 1850 Granvillais vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 940 euros par mois.

N'en déplaise à certains : notre attention politique est prioritairement portée sur le second bloc. C'est bien pour cette raison que nous avons été élus !

Comme en 2022, Granville sera en 2023 une ville solidaire où nous continuerons à promouvoir la mutuelle communale et travaillerons au sein du syndicat intercommunal d'action sociale pour repenser l'aide alimentaire. Nous continuerons à développer l'accueil pluriel que nous avons mis en place dans le quartier Saint Nicolas en partenariat avec l'AGAPEI et l'Agence régionale de santé.

La fracture numérique est bien réelle. Nous devons beaucoup plus aider et accompagner les habitants dans leurs démarches qui concernent le digital. Pour cela, nous avons recruté il y a quelques mois un conseiller numérique qui intervient au sein de plusieurs structures communales pour aider et accompagner les administrés. A ce jour, 320 granvillais ont été suivis.

De plus, conformément à nos engagements de campagne, nous allons dans ces prochaines semaines contractualiser avec un écrivain public dont la mission sera dès 2023 d'aider les usagers dans leurs démarches rédactionnelles administratives. Ces nouvelles missions ne rentrent pas forcément dans les compétences communales mais

sont nécessaires car essentielles pour des habitants perdus dans les méandres des différents organismes et administrations françaises.

Partants du principe qu'il n'était pas acceptable de voir des salariés, souvent des personnes travaillant dans l'aide à domicile, contrainte de manger en plein hiver dans leur voiture, car dans l'impossibilité financière de rentrer chez elles le midi, nous allons ouvrir un lieu dédié aux salariés du territoire ayant des horaires discontinus dans les jours qui viennent.

Nous avons donc agi pour apporter une solution innovante aux problématiques d'éloignement domicile – travail. Un accès indépendant a été créé pour cet espace à vivre situé au sein de la résidence autonomie Les Herbiers, dans le quartier Saint-Nicolas. Equipé d'un coin cuisine et d'une salle de détente, il a été co-financé par la ville et la communauté de communes.

Pour 2023, je veux vous dire notre écoute, notre disponibilité, notre proximité et notre réactivité pour continuer à agir.

Notre conception d'exercice du mandat électoral est basée sur un travail d'équipe avec des décisions et actions collectives où le maire n'est pas omniprésent. L'ultra personnalisation de la fonction de maire entraîne le clientélisme et les décisions prises en solitaire sont souvent des décisions prises à l'aveugle. Or c'est bien de dialogue et de capacité à nous écouter dont nous avons besoin pour trouver l'intérêt général.

Avant de terminer, je tiens vivement à remercier mes collègues maires du canton avec qui nous travaillons en étroite collaboration sur des sujets communs.

Je tiens aussi à remercier sincèrement et chaleureusement tous les agents des services municipaux de la ville qui ont assumé avec professionnalisme leurs missions pour assurer la continuité du service public au cours de l'année écoulée. Je sais compter sur eux

pour qu'en 2023 ils continuent sous la direction de notre Directrice Générale des Services Myriam Jacob, que je salue ce soir, à œuvrer dans l'intérêt général au profit des administrés granvillais.

Je conclus en vous renouvelant tous mes vœux les plus chaleureux , en vous souhaitant une bonne santé et aussi du bonheur partagé avec toutes celles et ceux qui vous sont chers.